

(^)

(N° 190.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1899-1900.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS D'AVRIL 1900.

FEUILLETON AU 5 MAI 1900.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- | | | |
|----|-------|---|
| 1. | 3995. | Par pétition datée de Bruxelles, le 31 mars 1900, |
| | 4010. | Des facteurs des postes, à Bruxelles, sollicitent l'in- |
| | 4027. | tervention de la Chambre, en vue d'obtenir une aug- |
| | 4045. | mentation de traitement. |
| | 4048. | Même demande de facteurs des postes à Anvers, |
| | 4051. | Gand, Gosselies, Luttre et Roux ; des sieurs Leveugle, |
| | 4062. | à Bruxelles, Douniaux, à Merbes-le-Château et Badot, |
| | 4074. | à Marchienne-au-Pont. |

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

- | | | |
|----|-------|--|
| 2. | 5997. | Par pétition datée de Destelbergen, le 2 avril 1900, |
| | | Le collègue échevinal de Destelbergen transmet le vœu |
| | | émis par le conseil communal de cette localité de voir |
| | | le hameau de Biervelde détaché de la commune de |
| | | Destelbergen et érigé en commune distincte. |

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

3. 3998. Par pétition datée d'Arlon, le 31 mars 1900,
Des habitants d'Arlon prient la Chambre d'établir
une loi sur la tanderie aux oiseaux.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.
4. 3999. Par pétition datée de Lennick-Saint-Quentin, le
30 mars 1900,
Des gardes champêtres de la province de Brabant
proposent des mesures tendant à améliorer leur
position.
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.*
5. 4004. Par pétition datée de Londres, le 30 mars 1900,
Le sieur Paul Edwards, à Londres, proteste contre
l'arrêté d'expulsion qui a été pris contre lui par M. le
Ministre de la Justice.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.
6. 4006. Par pétition datée de Bois-d'Acren, le 4 avril 1900,
Des habitants de Bois-d'Acren sollicitent l'interven-
tion de la Chambre auprès de M. le Ministre de la
Justice, aux fins de voir conférer à un flamand la place
de juge de paix du canton de Lessines.
DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.
7. 4012. Par pétition datée de Dolhain-Limbourg, le 5 avril
1900,
Des membres du conseil communal de Limbourg
prient la Chambre de voter la suppression du tirage au
sort. Certains de ces membres émettent, en outre, un
vœu en faveur de l'organisation de la nation armée.
*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.*
8. 4019. Par pétition datée de Stoke-Newington, le 27 mars
1900,
Le sieur Édouard Frambach, professeur, à Stoke-
Newington (Angleterre), sollicite le vote d'une loi

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

d'amnistie en faveur des déserteurs belges âgés de 36 ans au moins.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

9. 4020. Par pétition, datée de Châtelet, le 17 mars 1900,
Le conseil communal de Châtelet émet un vœu en faveur de la suppression du tirage au sort.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

10. 4029. Par pétition datée de Wegnez, le 9 avril 1900, .
Le collège échevinal de Wegnez transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir la Chambre voter une loi sur les pensions ouvrières et établir le service personnel dans l'armée.

DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres de l'Industrie et du Travail et de la Guerre.

11. 4030. Par pétition datée de Wandre, le 13 janvier 1900,
Le collège échevinal de Wandre transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir appliquer le plus tôt possible la représentation proportionnelle intégrale aux élections communales, avec comme base le suffrage universel pur et simple à 21 ans d'âge et six mois de résidence.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

12. 4031. Par pétition datée d'Arlon.
Le sieur Decker, à Arlon, sollicite l'intervention de la Chambre en vue de se voir exempté du paiement d'amendes en matière de garde civique.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

13. 4032. Par pétition datée d'Aerschot, le 14 avril 1900,
4042. Des commis des accises, à Aerschot, sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir :
4046. 1° Que les douaniers et accisiens jouissent de la gratuité du transport pour eux, leur famille et leur mobilier,
4050. 2° Que les douaniers et accisiens jouissent de la gratuité du transport pour eux, leur famille et leur mobilier,
4053. en cas de nomination, de transfert et de détachement ;
4059.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4061. 2° Que les commis des accises bénéficient de la même
4066. faveur dans la contrée placée sous leur surveillance
4075. lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions ;

4076. 3° Qu'il soit accordé à ces deux catégories d'employés
4078. des coupons gratuits leur permettant de se rendre au
moins deux fois par an dans leur famille ;

4° Que pour tous autres voyages, ils jouissent de
50 p. c. de réduction sur les prix ordinaires de
transport.

Même pétition de commis des accises, à Aeltre, Alost, Andenne, Ath, Aubel, Angre, Bastogne, Calmpthout, Eschen, Habay-la-Neuve, Hannut, Has-selt, Havelange, Herstal, Houtain-l'Évêque, Hougærde, Grandglise, Lanaeken, Landen, Leugnies, Lovendegem, Mechelen-sur-Meuse, Menin, Messancy, Messines, Mons, Mouscron, Oordegem, Ostende, Saint-Ghislain, Santhoven, Soignies, Steenhuffel, Torgny, Tubize, Waereghem, Waremmé, Wavre, Wygmael, Zondereygen, Zulte, et des provinces d'Anvers et de la Flandre Occidentale, et de brigadiers, sous-brigadiers et préposés des douanes, à Aeltre, Agimont, Athus, Herstal, Leugnies, Mechelen-sur-Meuse, Menin, Messancy, Mons, Mouscron, Oordegem, Ostende, Santhoven, Soignies, Steenhuffel, Sussen, Torgny, Wavre, Wygmael, Zondereygen.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.*

14. 4033. Par pétition datée de Oostcamp,
Des habitants de Oostcamp sollicitent l'intervention
de la Chambre pour qu'il ne soit pas pris des mesures
sévères contre la tenderie aux oiseaux.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

15. 4034. Par pétition datée d'Eecloo, le 6 avril 1900,
Des instituteurs d'Eecloo prient la Chambre d'ac-corder une pension aux instituteurs des écoles adop-tées ou adoptables, tout au moins aux instituteurs laïques diplômés ; qu'il soit permis à ces derniers de par-ticiper à la caisse des veuves et orphelins et que satis-faction soit donnée aux instituteurs démissionnaires en 1879, en les réintégrant dans leurs droits à la pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 16. | 4058. | Par pétition datée de Gand,
Des habitants de Gand protestent contre le projet
de remplacer, à l'université de Gand, le français par le
flamand comme langue véhiculaire.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.</i> |
| 17. | 4077. | Par pétition datée de Montenaeken, le 27 avril 1900,
Le sieur Jean Devolder, gendarme à Montenaeken,
sollicite l'intervention de la Chambre aux fins d'être
admis en qualité de surveillant dans un établissement
de bienfaisance.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 18. | 4092. | Par pétition datée de Signeulx,
Des préposés des douanes, à Signeulx, sollicitent,
pour les agents des douanes, le libre parcours sur les
chemins de fer de l'État.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre des Finances et
des Travaux publics.</i> |
| 19. | 4093. | Par pétition datée de Gand, le 3 mai 1900,
Des habitants de Gand adressent la copie d'une
requête envoyée par eux à M. le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique, pour protester contre
l'inobservation, dans le corps d'artillerie de la garde
civique de Gand, des dispositions légales relatives aux
commandements en flamand.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.</i> |
-